

Et les cloches se sont tuées



Philippe de Villiers nous rappelle que le mardi 26 juillet 2016, un prêtre a été égorgé dans son église, l'abbé Jacques Hamel. C'est le premier prêtre martyr de l'islamisme en France. Comme Zemmour, il déclare que la France doit rester la France. Elle n'a pas vocation à devenir la fille aînée de l'islam.

On attend juste un arrêté municipal. Quand le maire a refusé ce que les voisins de la place de l'Église lui réclamaient : interdire les cloches de l'angélus « pour nuisance sonore », il a résisté. C'était courageux. Mais, il s'apprête à autoriser le muezzin. Le Conseil d'État a rendu un avis très clair : il faut appliquer le principe de *non-discrimination* entre Dieu et Allah, « *au nom des valeurs égalitaristes de la République* » .

Si les religions sont égales devant la *loi*, elles ne le sont pas devant la *mémoire*. Surtout, si toutes se valent, alors que le Coran porte des commandements violents, plus rien n'est à opposer à la barbarie.

Cette décision prémonitoire introduit aux prochaines étapes de l'islamisation à la française.

Dans les cercles officiels, on est déjà au coup d'après. Au jour d'après. À la France d'après, avec des éléments d'exotisme arabe qui détonnent avec les harmonies de notre civilisation. La France est une terre d'églises, une terre

chrétienne et non une terre musulmane. Il y a dans les clochers de France, toute la diversité des villages et des traditions de notre cher et vieux pays. À chacun son clocher. Mais c'est toujours la France, la France du coq gaulois, qui, tout là-haut, annonce les prochains reniements de l'Église.

Mohamed Moussaoui, l'ex-président du Conseil français du culte musulman : « *Dans les grandes villes, lorsque les fidèles le réclament, il est légitime d'indiquer et de normaliser la présence des musulmans.* »

Khalil Merroun, qui s'étonne que les cloches des églises sonnent quand les minarets restent muets, proteste au nom même de l'égalité républicaine : « *Je me considère comme Français à part entière et j'entends avoir les mêmes droits que les chrétiens et les autres confessions installées en France.* »

Le principe de l'équivalence des religions mène à une impasse, si on ne fait pas prévaloir les racines de la France, présentes encore aujourd'hui dans la trame de nos civilisations. L'*antériorité* de la conversion de la France au christianisme lui donne ce que René Rémond a appelé « *un droit d'aînesse sur les autres nations chrétiennes* » et *a fortiori* une primogéniture sur la terre du baptême de Clovis par rapport à toute autre religion.

À cette antériorité s'ajoute un motif supérieur pour refuser, non pas les musulmans, mais l'ordre de l'islamisme suprémaciste et régressif. Ce motif supérieur tient à la distinction morale d'une civilisation comme la nôtre, dont la spécificité est de rendre possible l'universalité humaine, aux antipodes de la charia.

L'imaginaire national nous vient du fond des âges, avec la formule de la « Fille aînée de l'Église ».

L'État n'est pas, en France, né de la sécularisation du pouvoir, mais tout au contraire de la rencontre providentielle du trône et de l'autel, de l'alliance féconde du temporel et

du spirituel, du pouvoir et du sacré.

C'est ce qui fait que la France est bien, de ce strict point de vue, la « Fille aînée de l'Église ». La France est *née du baptême de son roi*. Du baptistère, la nation est née. La hiérarchie des références historiques donne des droits à l'histoire d'un peuple. Car ce thème de la fille aînée est devenu le ciment de l'Unité.

Ce n'est pas que le peuple français, plus qu'un autre, soit mystique ou méditatif. Il y a un souffle, un mystère français. Il y a comme un petit angelot qui se promène au-dessus des toits dans le vent des cloches, comme une réminiscence et une présence. *Ce pays est habité par une grâce chrétienne, nous sommes en terre chrétienne*. Les cloches pleurent non pas pour les croyants seuls, mais pour le pays entier.

À Notre-Dame de Paris, c'est le bourdon Emmanuel, de treize tonnes, refondu au XVII^{ème} siècle, qui, depuis le sommet de la tour sud, sonne dans les grandes circonstances. En France, le 10 mai 1940, le pays roule à l'abîme. Le recours au surnaturel apparaît comme l'unique voie de salut, même aux politiques qui se pressent à Notre-Dame le 19 mai pour s'associer aux prières publiques.

Le soir du 24 août 1944, le gros bourdon Emmanuel, muet depuis 1940, se met à sonner à nouveau alors que nos armées sont entrées dans Paris. Ce sont les troupes de Leclerc de Hauteclouque. Toutes les églises se répondent, suivant l'ordre, donné à la radio : « Messieurs les curés, faites sonner vos cloches ! »

Le consul de Suède, Raoul Nordling, a raconté la scène : « Soudain, une cloche d'église s'ébranla. Bientôt une seconde, puis une troisième. Et toutes ensemble, les cloches de Paris se mirent à sonner. Ce fut une atmosphère inoubliable, lorsque résonna ce chant de cloches, à l'instant de la libération de la capitale. »

Dans son QG de l'hôtel Meurice, le gouverneur militaire de Paris, Von Choltiz, a compris. Il décroche son téléphone et appelle le général Speidel installé à La Roche-Guyon. Il tourne le combiné vers la fenêtre ouverte pour lui faire entendre les cloches de Paris. Son interlocuteur a compris : « *C'est fini* » .

Péguy salue la quintessence du génie d'un peuple : « *C'est embêtant, dit Dieu, quand il n'y aura plus de ces Français : il y a des choses que je fais, il n'y aura plus personne pour les comprendre.* » S'il est vrai que dans l'histoire des hommes, celle d'un peuple, peut tenir tout entière dans une œuvre, alors la cathédrale résume la France. Comme l'a dit Proust : « *Les cathédrales ne sont pas seulement les plus beaux ornements de notre art, mais les seuls qui soient restés en rapport avec le but pour lesquels ils furent construits.* »

À Douaumont, les Français se battaient pour sauver leurs cathédrales. Aujourd'hui, c'est le temps de l'invasion, de l'apostasie, de la post-histoire et de la post-mémoire de toutes les frivolités progressistes. C'est pourquoi, il est légitime et urgent aujourd'hui de protéger la France. En terre d'islam, les croix et les clochers sont interdits. En 1976, Monseigneur Duval demanda aux membres du clergé de son diocèse d'Alger de ne plus porter l'habit religieux ou la croix en public. Quelques semaines plus tard, l'archevêque mit au silence les cloches des églises qui cessèrent de sonner. Les moines obéirent. Les cloches n'ont plus jamais carillonné là-bas. Le monastère de Tibhirine est entré dans un *silence* définitif. Les cloches se taisent, les moines sont morts. Il ne paraît pas outrancier d'émettre le souhait que la France respecte ce que les juristes appellent « *le parallélisme des formes* » , le principe de réciprocité : « Pas de cloches là-bas. Pas de minarets ici ! »

Thierry Michaud-Nérard

Zemmour : Nous devons reprendre le contrôle de notre pays

Source : Philippe de Villiers, *Les cloches sonneront-elles encore demain*